

ECO-POINT CHROME-6 NEUTRALIZER (PR269)

BASE DE LA RECHERCHE

En août 2025, SEEF B.V., mandatée par Eco-Point International BV, a mené une étude approfondie sur les effets, le stockage et l'application du Chrome-6 Neutralizer (PR269). Les résultats ont confirmé que le produit contribue efficacement à réduire le risque d'exposition aux composés de chrome 6, à condition que ces composés soient solubles dans la solution neutralisante.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

- ④ Efficacité : Le neutralisant réduit efficacement les composés de chrome 6 lorsqu'ils sont présents sous forme soluble, par exemple dans la poussière ou les matériaux pénétrable. Son efficacité diminue avec la durée de vie du produit. Il est préférable d'utiliser des lots plus récents.
- ④ Traitement : Pour une efficacité optimale, il est recommandé d'humidifier la surface à traiter avec le neutralisant pendant au moins 15 minutes, en laissant refroidir suffisamment la surface conformément aux instructions du fabricant de la machine.
- ④ Conservation et vieillissement : Le produit se dégrade lentement. Conservé correctement (à l'abri de la lumière, non ouvert et à une température inférieure à 25 °C), il reste pleinement actif pendant environ deux ans. Un liquide décoloré (jaune/orange/rouge) est toujours actif, mais s'il devient brun foncé, il est recommandé de le remplacer.

MESURE ET CONTRÔLE

Avant et après le traitement, un test indicatif peut être réalisé à l'aide d'écouvillons (comme le SEEF ST01). Cependant, un résultat négatif n'est pas fiable ; il est alors recommandé de procéder à une analyse complémentaire fiable, telle que le SEEF TK01 ou une analyse en laboratoire. Veuillez contacter le SEEF à cet effet.

Si le test reste positif après le traitement, cela signifie que la neutralisation était insuffisante. Un nouveau traitement doit ensuite être exécuté. Dans certains cas, l'avis d'un spécialiste d'Eco-Point ou du SEEF peut être nécessaire pour déterminer quelles sont les démarches les plus appropriées à entreprendre.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- ④ *Chrome-6 Neutralizer (PR269)* contribue à réduire l'exposition aux poussières contenant des composés cancérigènes de chrome 6. Cependant, il ne garantit pas une prévention totale de l'exposition.
- ④ L'utilisation du neutralisant doit toujours faire partie d'une approche plus large de gestion des risques, comprenant l'évaluation de la situation spécifique, le respect des réglementations de sécurité et, le cas échéant, des mesures (d'exposition) pour déterminer l'efficacité.
- ④ Ce produit est un outil s'inscrivant dans une stratégie de sécurité et non une solution qui élimine à elle seule tous les risques.

CONSEIL

Consultez toujours les fiches d'information sur le produit et les consignes de sécurité et, si vous avez des questions, contactez le conseiller produit d'Eco-Point ou SEEF B.V. pour obtenir une assistance supplémentaire.

Ce document est une traduction du certificat original néerlandais délivré par SEEF B.V. En cas de divergences ou de différences d'interprétation entre cette traduction et la version originale néerlandaise, seule la version néerlandaise est valable.



SEEF B.V.

Tolweg 11
4851 SJ Ulvenhout

www.SEEFBV.com
+31 (0)85 0470 574